elle partit à huit heures, afin de rentrer avant son mari; mais qu'à peine sortie et troublée par l'ivresse, elle ne reconnut pas son chemin, le demanda, fut trompée et s'égara de plus en plus. Puis, qu'après deux heures environ de cette marche au hasard, elle finit par tomber dans un fossé où elle perdit connaisance.

L'état de cette femme alla s'améliorant graduellement jusqu'au lendemain matin. La température, revenue à 370,4, resta à ce niveau, et le matin du 5 mars, deux jours après son admission à l'hôpital, elle sortait complètement rétablie.

"Ainsi, dit encore M. Hirne, dont je tiens à citer les pareles, cette femme avait résisté au refroidissement causé par une nuit passée dans un l'ossé plein d'eau glacée, et pendant une violente tempête qui eut lieu cette nuit-là même."

Vous croyez peut-être comme moi que chez cette semme le resroidissement a été tout extérieur et dû à ce que son corps est resté plusieurs heures immobiles dans un sossé demi plein d'eau et au milieu des circonstances atmosphériques si remarquables qui viennent d'être rapportées; qu'ainsi il y a eu perte graduelle de calorique par rayonnement. En bien, telle n'est pas l'interprétation que quelques-uns ont donnée de ce sait. Je sais qu'il en est parmi vois qui voient surtout dans ce cas un resroidissement par intoxication alcoolique, et qui le rapprochent volontiers des expériences saites sur les animaux et où l'on voit, la température s'abaissant de 4 à 6 degrés seulement, la mort en résulter.

Je vous ferai remarquer que notre malade a pu perdre 11 degrés de sa chaleur normale et cependant revenir à la santé. C'est que, dans l'intoxication alcoolique, il y a une action matérielle exercée par l'alcool sur les centres nerveux et les organes de l'hématopoièse et de la calorification (foie, rate, reins, etc.): qu'ainsi il n'y a pas intégrité des organes, tandis que dans le refroidissement par le froid extérieur, les organes n'étant imprégnés d'aucune substance toxique, sont à ce point de vue absolument intacts. De sorte que si, chez notre malade du No. 14 de la salle Saint-Charles, l'opisthotonos et